

LES JEUNES ET LA SANTÉ, COMMENT ÊTRE PLUS SOLIDAIRES ?

**LES JEUNES ET LA SANTÉ :
COMMENT ÊTRE
PLUS SOLIDAIRES ?**

DÉBAT PUBLIC

Le 2 décembre, Palais d'Iéna, Paris

Les jeunes et la santé : comment être plus solidaires ?

Synthèse du débat public réalisé sur la base d'un travail collectif de 22 jeunes

Cahier des acteurs

Décembre 2013



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ



Agence nouvelle des
Solidarités
actives

Agence Nouvelle des Solidarités Actives – Association loi 1^{er} juillet 1901- N°SIRET :
488 527 326 000 18
28 rue du sentier – 75002 Paris – 01 43 71 39 48
contact@solidarites-actives.com www.solidarites-actives.com

SOMMAIRE

1. La vision des jeunes sur la notion de solidarité en santé	4
1.1 Définition de la solidarité en santé	4
1.2 Cartographie des acteurs de la solidarité en santé	4
1.3 Proposition de typologie de la solidarité en matière de santé	4
2. La prévention.....	5
2.1 Prévenir les addictions	5
2.2 Prévenir la souffrance psychologique	6
3. L'accès aux soins	7
4. La contraception	8
5. Le rôle des institutions en matière de solidarité	9
5.1 Solidarité & vieillesse	9
5.2 Solidarité & handicap	9
5.3 Solidarité pauvreté	10
6. Le financement du système de soins	11
6.1 La sécurité sociale et les aides sociales	11
6.1.1 Un système de qualité mais améliorabile	11
6.1.2 Mieux informer	11
6.1.3 ...et simplifier les démarches.....	11
6.1.4 Arbitrer entre un système plus solidaire et une nécessaire rigueur budgétaire	11
6.2 Les complémentaires santé.....	12
6.2.1 Un système à l'utilité reconnue.....	12
6.2.2 Un manque d'information sur les mutuelles santé étudiantes.....	12
6.2.3 Une couverture pas toujours adaptée	12
7. La responsabilité individuelle en matière de santé	13
8. La démocratie sanitaire.....	14

La conférence nationale de santé (CNS) organise un débat public auprès des jeunes sur les questions de solidarités dans le domaine de la santé.

Pour engager le débat, vingt-deux jeunes âgés de 17 à 24 ans ont été réunis lors d'un week-end de préparation au débat public qui s'est tenu les 16 et 17 novembre 2013. Les jeunes présentaient une hétérogénéité de parcours, de situations (étudiants, salariés, jeunes en formation ou à la recherche d'un emploi..). Ils partageaient la même motivation à échanger entre eux et le même désir de protéger et de faire évoluer un système de santé jugé pertinent mais améliorable. Les axes d'améliorations évoqués lors du weekend de préparation sont détaillés au sein de ce cahier des acteurs.

Cette première version du cahier des acteurs reprend les principaux constats et recommandations formulés par les jeunes lors du weekend de préparation. Il a vocation à être complété suite à la journée de débat public du 2 décembre 2013. Il sera alors remis à Madame la Ministre de la Santé.

Au premier semestre 2014, les conclusions du rapport seront complétées par un appel à contribution plus large auprès des têtes de réseau et l'organisation de débats publics en régions. L'ensemble des travaux sera ensuite exploité par un groupe de travail qui remettra un avis à Madame la Ministre de la Santé pour préparer le projet de loi relatif à la stratégie nationale de santé.

1. La vision des jeunes sur la notion de solidarité en santé

1.1 Définition de la solidarité en santé

Pour le groupe, la solidarité en santé peut se définir selon deux approches complémentaires :

1) Un accès à la santé pour tous, placé sous la responsabilité des institutions publiques :

- **Pour s'informer** : permettre à chacun de disposer d'une information claire et accessible pour être en bonne santé physique et psychologique (prévention et accès aux soins)
- **Pour se faire soigner** : faire en sorte que chacun puisse bénéficier des mêmes droits et des mêmes services indépendamment de sa situation sociale ou de ses moyens financiers (libre accès aux soins).

2) L'entraide, fruit des motivations et des moyens individuels ou collectifs (société civile) :

- ✓ **Partager des informations entre pairs** : Partager des connaissances sur le fonctionnement du système de santé et notamment avec les personnes qui sont confrontées ou ont été confrontées aux mêmes difficultés
- ✓ **Donner selon ses moyens et recevoir selon ses besoins** : Etre attentif à la santé des autres et s'entraider selon ses possibilités pour garantir un accès aux soins pour tous. La solidarité en santé, c'est donner selon ses moyens (temps, argent) et recevoir quand on en a besoin.

1.2 Cartographie des acteurs de la solidarité en santé

Pour le groupe, certains acteurs sont mis en avant pour répondre à un besoin d'informations (prévention et accès aux soins) ou se faire soigner.

Pour m'informer	Pour me faire soigner
1) La famille et les amis : La première source d'information	1) Les professionnels de santé : le point d'entrée logique et en particulier le médecin de famille
2) Les associations (points d'écoutes, services universitaires, associations...) : très souvent citées, en particulier le planning familial	2) Les structures permettant parfois d'obtenir des soins gratuits en plus du service d'information qu'elles proposent (exemple : par des internes) : Services universitaires, associations ...
3) Les professionnels de santé : perçus comme relativement peu utiles pour rechercher de l'information en matière de santé	
Autre (peu ou pas cité) : Internet, Mutuelle, Information publique	

1.3 Proposition de typologie de la solidarité en matière de santé

	Société civile		Etat
	Individu	Collectif	
S'INFORMER	Famille / Amis Professionnels Internet	Associations de proximité Mutuelles	Information publique
SE SOIGNER	Professionnels Associations de proximité		Services publics
FINANCER	Personne concernée	Mutuelles Assurances Associations	M. de la Santé S. sociale

2. La prévention

2.1 Prévenir les addictions

- ✓ Favoriser une prévention de proximité par des pairs formés
- ✓ Intervenir au plus tôt dès l'école ou le collège en formant le personnel enseignant
- ✓ Eviter les discours culpabilisant et prévenir les comportements excessifs

CONSTATS

(A quels obstacles ou difficultés, je me trouve confronté ?)

- Les premiers verres d'alcool et de cigarettes aujourd'hui arrivent très tôt
- Mauvaise communication de l'information sur les risques associés aux produits (drogue, alcool, tabac)
- Des idées fausses qui circulent (exemple : le cannabis, ça stimule ; il est possible de conduire après avoir bu si on a beaucoup mangé)
- On peut fumer ou boire de temps en temps mais dans certaines situations de consommation excessives, on a besoin d'être entouré pour éviter les risques de dérives (consommation régulière excessive) ou les accidents (accident de voiture, noyade ...)
- Il existe des structures permettant de prévenir les addictions mais elles sont mal connues ou pas suffisamment fréquentées (stigmatisation)
- Une prévention mal organisée à l'école : Très peu d'infirmières à plein temps dans les écoles, pas de formation ni de coordination avec les professeurs
- L'évolution de la société et la banalisation des conduites à risques poussent les jeunes à se construire dans la transgression. De ce fait, les messages institutionnels et culpabilisateurs ne fonctionnent pas.

BONNES PRATIQUES EXISTANTES ET PISTES DE SOLUTION

(Quelles sont les actions solidaires existantes que je peux activer ?)

- Education à la santé et aux risques liés aux addictions en évitant les discours culpabilisant. Il s'agit d'une pratique à risque mais c'est surtout les excès qu'il s'agit de prévenir. Apprendre aux jeunes à doser leur consommation, à être raisonnable.
- Prévention des risques au plus tôt collège (école, collège). Créer du lien sur ces sujets entre les professionnels de santé et les enseignants.
- Favorise les rapports humains plutôt que les discours institutionnels. Jouer sur la proximité (géographie, âge, affinités ...)
- L'état doit savoir passer la main aux associations qui sont les plus à même de parler aux jeunes
- Favoriser les interventions par des pairs (organisées par des associations type Croix rouge) en travaillant sur la perception des jeunes par rapport aux produits. Favoriser notamment les démarches de proximité dans les écoles et dans les lieux de vie en général par des jeunes formés.

2.2 Prévenir la souffrance psychologique

- ✓ Créer du lien social : la solidarité passe par l'écoute
- ✓ Renforcer le rôle de l'école dans la prévention des souffrances psychologiques
- ✓ Encourager les initiatives entre pairs



CONSTATS

(A quels obstacles ou difficultés, je me trouve confrontées ?)

- Notre société est de plus en plus connectée, ce qui paradoxalement isole les jeunes. Cela s'explique par le fait que les relations ne sont plus humaines mais virtuelles.
- Les forums internet distillent des messages de prévention erronés.
- Les personnes fragiles sont souvent isolées, l'entourage est souvent absent ce qui ne permet pas de détecter les situations à risque.
- Les effets de mode vont avoir plus d'impact chez les personnes fragiles et peuvent déclencher des troubles psychologiques.
- La santé psychologique est le révélateur des difficultés que l'on peut avoir plus largement.
- L'angoisse de l'avenir, la peur de se projeter et la peur des responsabilités sont autant de facteurs qui entraînent des souffrances psychologiques chez les jeunes.
- Plus on est en difficulté et moins le lien social est présent.
- Les jeunes ont la crainte d'être stigmatisés en allant chez le psychologue. De plus, l'accès rapide, anonyme et gratuit est compliqué.
- Le déni face à sa santé psychologique est un obstacle à l'accès aux soins.
- La solitude entraîne la déprime, la déprime entraîne la solitude.

BONNES PRATIQUES EXISTANTES ET PISTE DE SOLUTIONS

(Quelles sont les actions solidaires existantes que je peux activer ?)

- La présence de la famille permet de prévenir des souffrances psychologiques mais aussi d'être entouré en cas de besoin.
 - Le rôle de l'école est primordial pour travailler sur l'estime de soi et pour prévenir des souffrances psychologiques. Il est nécessaire de le faire avant 16 ans.
 - Le personnel enseignant doit créer du lien entre les infirmières scolaires et les élèves.
 - Le contrat jeune majeur, pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, peut être une soupape pour se décharger de l'angoisse de l'avenir, il permet l'accompagnement éducatif et règle en partie la question financière.
 - Les éducateurs et plus largement les professionnels éducatifs sont des supports pour éviter les troubles psychologiques des jeunes en difficultés.
 - Les points d'écoute téléphonique (Numéro vert) pour les jeunes.
 - Le message d'une personne qui a vécu la même chose et qui s'en est sortie est plus facile à entendre. C'est un modèle à qui s'identifier.
 - Structure spécialisée. Exemple : Centre Médico-Psychologique (CMP), Maison des adolescents.
-  Les associations de jeunes qui mènent des actions dans les lieux d'éducation ou les lieux de vie dédramatisent et facilitent le lien aux psychologues.
-  L'Accès au psychiatre sans passer par le médecin généraliste lorsque l'on a moins de 25 ans.

3. L'accès aux soins

- ✓ Informer sur l'offre de soins
- ✓ Faciliter l'accès à une complémentaire santé pour les jeunes
- ✓ Instaurer un accès automatique aux aides (CMU, ACS) pour les populations précaires

CONSTATS

(A quels obstacles ou difficultés, je me trouve confrontées ?)

- Manque d'information sur le système de soins et sur les aides sociales qui peuvent exister.
- Difficulté d'accès aux soins dans les zones rurales.
- Les prix des médicaments non remboursables en pharmacie ne sont pas harmonisés.
- Les dépassements d'honoraires sont trop systématiques.
- Les mutuelles prennent rarement en charge les dépassements d'honoraires.
- Les frais dentaires et d'optique sont très coûteux.
- Le business prime sur la santé, la santé, c'est attractif pour les professionnels.
- Les médecins prescrivent parfois des médicaments qui ne sont pas des génériques. Ils doivent revenir à des valeurs de solidarités.
- Il existe des déserts médicaux en ville comme en campagne pour trouver un médecin secteur 1.

PISTES DE SOLUTIONS BONNES / PRATIQUES EXISTANTES

(Quelles sont les actions solidaires existantes que je peux activer ?)

- Réguler l'offre de soins.
- Informer sur la carte médicale et sur l'offre de soins, afin de savoir qui pratique les dépassements d'honoraires.
- Réduire les délais de rendez-vous chez le dentiste et l'ophtalmologiste
- Mettre a disposition des astreintes médicales dans les plannings familiaux
- Automatiser les droits, notamment en ce qui concerne la CMU
- Favoriser l'accès à une complémentaire santé pour les jeunes
- Interdire les dépassements d'honoraires pour les jeunes (comme c'est le cas aujourd'hui pour les bénéficiaires de la CMU) en garantissant un accès au tarif opposable chez les généralistes comme chez les spécialistes
- Les centres de santé permettent de limiter les dérives de médecins et de réinjecter de la solidarité
- Avoir un encadrement de l'Etat notamment pour éviter les déserts médicaux et favoriser les modes de fonctionnement plus solidaires.



Afin de faire émerger les problèmes de santé des jeunes avant qu'ils ne s'aggravent, il a été proposé de créer des ateliers ludiques au sein des écoles, sur la thématique du soin et qui serait animé par des pairs formés.

4. La contraception

- ✓ Rembourser à 100% tous les moyens de contraception
- ✓ Informer plus tôt sur les moyens de contraception

CONSTATS

(A quels obstacles ou difficultés, je me trouve confrontées ?)

- L'accès à l'information pour la pilule du lendemain est limité ce qui entraîne une mauvaise utilisation de celle-ci.
- La contraception est mal remboursée.
- On ne sait pas que l'infirmière scolaire peut donner la pilule du lendemain.
- Les permanents du planning familial sont seuls et manquent de moyens. Beaucoup d'antennes sont fermées (budget en forte baisse).
- Il y a un déficit d'information autour de la question de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Il est donc difficile d'avorter dans de bonnes conditions, notamment dans les zones rurales.
- L'anonymat n'est pas respecté puisque la feuille de soins est envoyée chez les parents.
- Il n'existe pas de structure pour aider les jeunes qui ne veulent pas aller voir leur médecin traitant car c'est aussi leur médecin de famille.

BONNES PRATIQUES EXISTANTES/PISTES DE SOLUTIONS

(Quelles sont les actions solidaires existantes que je peux activer ?)

- Rembourser à 100% la contraception par la sécurité sociale (ex : un anneau vaginal c'est 20 Euros par mois).
- Accéder à la contraception gratuitement de 15 à 18 ans, voire plus tôt
- La contraception, c'est aussi le rôle des hommes. C'est ça aussi la solidarité.
- Réduire les délais de rendez-vous chez le gynécologue
- L'école peut libérer des temps pendant les cours pour aller au planning familial.
- Prendre une pilule du lendemain ou avorter ce n'est pas un geste facile. Il doit être accompagné psychologiquement.
- Favoriser l'information autour de la pilule du lendemain.

5. Le rôle des institutions en matière de solidarité

5.1 Solidarité & vieillesse

Les questions de vieillesse intéressent relativement peu les jeunes car ils ont d'autres préoccupations en matière de santé, même si ceux-ci sont parfois inquiets pour notre système de retraite qui semble en difficulté. Celui-ci dépend de l'Etat.

La solidarité peut également s'exprimer en facilitant les rapports entre les générations. Ce n'est plus le rôle de l'Etat mais la responsabilité de tous (individus et institutions spécialisées).

Constats	Bonnes pratiques / pistes de solutions
En tant que jeunes, nous connaissons mal le système de retraite et nous n'en avons pas forcément une bonne image.	- Pas de bonnes pratiques identifiées / proposées
Notre système de retraite est confronté à une crise de financement	- Pas de bonnes pratiques identifiées / proposées
Les personnes âgées sont un peu laissées à l'abandon dans les maisons de retraites	- Le regroupement des Foyers jeunes travailleurs et des maisons de retraites permet la mutualisation des espaces communs et réduit l'isolement aussi bien pour les personnes âgées que pour les jeunes. Par contre le logement intergénérationnel ne semble pas être une bonne idée. Mieux vaut privilégier des rapports de proximité entre les jeunes et les anciens (exemple : visites à domicile)


5.2 Solidarité & handicap

Le groupe évoque le fait qu'il y a un manque de reconnaissance des personnes handicapées et une banalisation du handicap. La solidarité doit s'exprimer quotidiennement à travers l'accessibilité et l'intégration par le travail des personnes handicapées.

Constats	Bonnes pratiques / pistes de solutions
Il y a un manque de structures d'accueil et de lieux de soins pour les personnes handicapées.	- Pas de bonnes pratiques identifiées / proposées
Les travaux d'aménagements pour l'accessibilité des personnes coûtent plus cher que les amendes relatives à la loi de 2006.	- Sensibiliser les jeunes aux normes d'accès des établissements publics aux personnes handicapées. 💡 L'association « J'accède » répertorie les lieux accessibles
Les personnes handicapées ne sont pas assez mises en valeur dans notre société.	- Intégrer professionnellement toutes les personnes handicapées en capacité de travailler. - Développer des résidences dans lesquelles vivent les valides et les personnes handicapées. - Développer des pôles permanents de recherche

5.3 Solidarité pauvreté

Les jeunes ont affirmé le principe selon lequel l'accès aux soins devait être possible pour tous et sans condition de revenu. Cela doit passer par une simplification des dispositifs et par une information sur les droits qui soit accessible à tous.

Constats	Bonnes pratiques / pistes de solutions
Complexité des démarches pour obtenir la CMU et la CMU-C ce qui entraîne un taux de non recours important.	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser et simplifier les critères d'accès aux aides sociales. - Elargir les critères d'accès à la CMU et à la CMU-C. - Ouvrir les droits automatiquement à l'ACS ou à la CMU pour les jeunes précaires. - Privilégier le cas par cas. - Développer les structures gratuites ou la vaccination et le dépistage sont possibles.
Méconnaissances des dispositifs d'aides sociales et de soins.	<ul style="list-style-type: none"> - Combiner le suivi social et sanitaire permettrait d'orienter les personnes en fonction de leurs besoins.
Manque d'informations sur la CMU.	<p> Les maraudes permettent le lien social et facilitent le passage d'information, il s'agit là d'une pratique qu'il faut développer et ce surtout en zone rurale.</p>

6. Le financement du système de soins

Le système de soins est financé par l'Etat à travers la sécurité sociale, les aides sociales, les complémentaires santé ainsi que par les individus eux même.

Concernant la sécurité sociale et les complémentaires santé, un certain nombre de constats et de pistes d'amélioration ont émergées des échanges.

6.1 La sécurité sociale et les aides sociales

6.1.1 *Un système de qualité mais améliorabile*

Globalement, les jeunes sont très attachés à notre système de sécurité sociale et s'inquiètent quant à la pérennité du modèle. Les jeunes du groupe sont unanimes pour dire qu'il faut se battre pour le préserver et éviter une dérive vers un modèle assurantiel comme c'est le cas par exemple aux Etats-Unis. Sa préservation passe par une réaffirmation politique du modèle mais également par la responsabilité individuelle des citoyens.

6.1.2 *Mieux informer ...*

Le système de sécurité sociale (et son articulation avec les aides de l'Etat telles que la CMU et la CMU-C) est peu lisible pour les jeunes et notamment pour les étudiants et les personnes en situation de précarité.

Il serait bon de favoriser l'émergence de dispositifs d'information (ex : guide pratique, site internet, point d'information) pour aider les jeunes à mieux comprendre le fonctionnement du système de sécurité sociale et d'une manière plus générale, des dispositifs de remboursement des frais médicaux.

Il serait également souhaitable d'éduquer les citoyens pour qu'ils puissent prendre conscience que certains comportements nuisent à la pérennité de notre système de santé (exemple : consultation abusive des urgences).

6.1.3 *...et simplifier les démarches*

Les jeunes reprochent au système actuel certains dysfonctionnements tels que l'existence de délais administratifs retardant le remboursement des frais de santé (notamment pour les personnes en situation de précarité), la relative complexité des procédures de remboursement (la carte vitale est tout de même citée comme une bonne pratique), ou la nécessité de consulter un médecin ou un spécialiste de son secteur pour éviter les dépassements d'honoraires.

Le développement de point conseils tels que les services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) serait une bonne chose pour simplifier les démarches et donner de l'information sur notre système de santé. Il pourrait également être envisagé de bénéficier de l'accompagnement d'un référent à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

6.1.4 *Arbitrer entre un système plus solidaire et une nécessaire rigueur budgétaire*

Les jeunes souhaiteraient que certaines consultations soient mieux prises en charge et notamment les consultations liées à l'optique, aux soins dentaires ou chez certains spécialistes exerçant une médecine paramédicale.

Certains jeunes pensent qu'il serait bon de revoir les règles donnant accès aux aides sociales telles que la Couverture Maladie Universelle (CMU) et Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) afin qu'il soit possible à plus de personnes d'en profiter.

La question du ticket modérateur fait débat. Alors que certains jeunes pensent qu'il faudrait généraliser le tiers-payant, d'autres pensent que le ticket modérateur est important pour éviter les abus des individus lorsqu'ils n'ont pas conscience de leur responsabilité individuelle.

6.2 Les complémentaires santé

6.2.1 Un système à l'utilité reconnue

Le système de complémentaires santé est un dispositif qui est salué par de nombreux participants car elles permettent de limiter le coût d'un large panier de soins et participent ainsi à la solidarité en matière de santé.

Il semble important de le diffuser vers le plus grand nombre et notamment vers les jeunes pour qu'ils puissent être plus autonome vis-à-vis de leurs parents. Il s'agit peut-être de la rendre plus accessible car de nombreux jeunes n'ont pas les moyens de se permettre de souscrire à une complémentaire santé. Un chèque santé pourrait être remis aux jeunes pour faciliter l'accès à une complémentaire.

A noter cependant qu'il est aujourd'hui possible pour un jeune rencontrant de graves soucis de santé (exemple : nécessité de porter des lunettes pour suivre les cours) de monter en gamme (bronze vers or par exemple) sur une mutuelle et même de recevoir une aide de l'Etat pour cela. Ce dispositif est cependant peu connu.

6.2.2 Un manque d'information sur les mutuelles santé étudiantes

La question du manque d'information et la complexité du système est également évoquée au sujet des complémentaires santé. Au final de nombreux étudiants ne disposent pas de complémentaires santé et en subissent les conséquences au cours de leurs études.

Pour éviter ce phénomène, il serait sans doute intéressant d'expliquer le mode de fonctionnement des complémentaires santé avant l'entrée à l'université voire même avant l'entrée au lycée afin de toucher un maximum de jeunes qui n'auront pas forcément un cursus universitaire.




6.2.3 Une couverture pas toujours adaptée

Dans l'absolu et en fonction de l'option choisie, les complémentaires santé ne couvrent pas tous les soins. Certains participants leur reproche donc de ne pas être adaptées aux besoins des personnes qui y souscrivent. Là encore se pose la question d'une meilleure information.

Une personne émet l'idée d'une complémentaires santé permettant de faire un choix concernant les options choisies (exemple : dentaire / optique) en cours d'année quand le besoin se présente et non au moment de la souscription.

7. La responsabilité individuelle en matière de santé

A la question « mon comportement individuel contribue t-il à la santé collective ? » les jeunes, individuellement, se sont positionné à l'aide d'un de couleur vert (d'accord) ou rouge (pas d'accord) sur les thématiques suivantes :

				Explications :
La vaccination	18	3	0	<ul style="list-style-type: none"> ● Le vaccin fait partie d'une solidarité globale, ce n'est pas uniquement pour se protéger individuellement. ● Le choix de se vacciner ne doit pas dépendre de l'Etat, il s'agit d'un choix personnel pour ma santé. Le vaccin ne protège pas forcément. Il peut être dangereux. Il y a un manque d'information.
Le don d'organe	21	0	1	<ul style="list-style-type: none"> ● Le don d'organe est le symbole même de la solidarité, il s'agit d'un geste citoyen. ● ● En fonction de la culture et de la religion des personnes, on peut comprendre que certaines personnes ne veulent pas donner leurs organes.
Les préservatifs	22	0	0	<ul style="list-style-type: none"> ● Le groupe est unanime pour dire que le port du préservatif contribue à la santé collective.
Les premiers secours	21	1	0	<ul style="list-style-type: none"> ● C'est un devoir de pouvoir secourir son prochain. La formation est utile mais pas suffisante, la formation devrait être gratuite et obligatoire pour tous. ● La formation aux premiers secours devrait revêtir la forme d'éducation citoyenne car il est difficile de rendre celle-ci obligatoire.
Les dépenses de santé	17		4	<ul style="list-style-type: none"> ● Il est important de ne pas se faire prescrire de médicaments au-delà de son besoin. Sinon le système de solidarité est mis à mal. ● Les abus ne sont pas de la seule responsabilité des individus. L'Etat peut agir pour une prise de conscience de la société du surcoût d'un tel comportement.

8. La démocratie sanitaire

Pour illustrer la démocratie sanitaire, chaque membre du groupe a choisi une image et il a ensuite expliqué son choix. Globalement, il en ressort les idées suivantes :

- Notre système de santé est bon mais il est en danger. Il faut se réunir pour l'améliorer et le sauver
- L'Etat doit travailler main dans la main avec la société civile car elle est plus proche des citoyens et sait mieux leur parler.
- La démocratie sanitaire est le regroupement de plusieurs personnes d'horizons différents dans l'objectif de faire avancer notre système de santé. Il est important que la démocratie sanitaire puisse faire participer tout le monde, y compris ceux qui n'ont habituellement pas la parole
- La démocratie sanitaire n'a de sens que si elle contribue réellement à faire changer les choses. C'est une bonne idée de vouloir faire évoluer les politiques en partant du besoin des citoyens mais il faut encore que les décideurs prennent en compte leurs recommandations.
- La démocratie sanitaire, c'est permettre au peuple d'agir mais c'est également un moyen de l'informer en l'impliquant dans des actions collectives telles que ce débat public.
- Les moyens d'actions qui doivent être utilisés pour impliquer et communiquer avec les citoyens doivent être ludiques.



Il faut se mettre à plusieurs si on souhaite faire évoluer les choses. Il faut se rassembler pour notre système de santé



On peut voir dans cette image notre système de santé qui est en train de se noyer et quelques personnes qui se réunissent pour tenter de le sauver ou de l'améliorer.



Il faut savoir se jeter à l'eau et se frotter aux institutions pour faire changer les choses même si cela fait un peu peur. Cette photo représente également une personne malade qui doit également affronter ses peurs et pouvoir s'exprimer.



Comme cette femme, il faut s'impliquer si on croit en son pays. Même si la situation est difficile, il faut y croire et s'impliquer pour améliorer les choses.



Il faut travailler à plusieurs et se battre pour la santé



La démocratie sanitaire c'est nous tous, ensemble. Nous faisons tous partie du même puzzle.



Les deux jeunes personnes en train de chanter ensemble représentent la nécessité de faire travailler les pairs pour faire avancer les choses. Sur des formats qui ne soient pas guidés mais au contraire qui soient amusants.



Le sport, c'est se surpasser pour atteindre un objectif. Se donner tous ensemble collectivement pour atteindre un objectif.



Cette petite fille est l'image de la simplicité. C'est l'image que donne le système de santé français. Il y a des failles mais il est très bon. Grâce à nous, il peut encore s'améliorer. Il faut s'impliquer auprès des acteurs de la santé, faire participer les jeunes de différents horizons. On ne s'en rend peut être pas compte mais on représente les jeunes français aujourd'hui. Si on voit qu'on a eu une influence sur le futur texte de loi, ce serait une belle récompense. La solidarité, c'est une démarche personnelle qui devient collective quand on se retrouve, quand on confrontera nos idées avec d'autres jeunes puis quand on en parlera avec la Ministre qui représente le peuple.

LES JEUNES ET LA SANTE, COMMENT ETRE PLUS SOLIDAIRES ?



On combat en groupe pour construire ce que l'on va faire pour la solidarité et faire parvenir un message en haut pour faire changer les choses. La solidarité, c'est l'action.



La liberté d'expression est cruciale. On ne peut pas accéder aux soins si on ne peut pas s'exprimer.



Quand je suis arrivé hier, le système de santé était obscur. Lors du weekend, on a mis en lumière plein de petits dispositifs. Ce qui me tient le plus à cœur, c'est la question de l'information : l'éducation dès le plus jeune âge. La place de la société civile dans cette question de l'information est importante. Je serais pour que la société civile prenne son rôle d'experte sur la santé et notamment sur l'information et la prévention. L'Etat doit travailler main dans la main avec la société civile et encourager sa participation.



Ce weekend, on n'a pas attendu que le temps passe. On a pris les choses en main en s'engageant. On regarde vers l'avenir car on peut contribuer à changer les choses.



Sur la dernière case de cette marelle, il est inscrit, « nous construisons des routes pour faire changer le monde ». Il faut prendre les choses d'une manière ludique pour atteindre nos objectifs.



L'ombre obscure qui n'est pas vue par les autres et qui pèse sur les enfants me fait penser à la maltraitance juvénile. Je souhaiterais m'impliquer dans les associations d'aides aux enfants maltraités.



Ce mannequin blanc à qui on donne la parole avec un micro représente le weekend qui a permis à des jeunes de différents horizons d'exprimer leur point de vue. Dans la réforme du système de santé, il est important de prendre en compte la variété des situations.



Cette femme à l'air heureuse, épanouie. Si on a contribué à améliorer le système de santé, c'est le visage qu'on aura.

NOTES

La Conférence nationale de santé, le Conseil économique, social et environnemental, la Direction générale de la santé du Ministère des Affaires sociales et de la Santé remercient vivement les membres du groupe-jeunes pour leur participation active au débat public "Les jeunes et la santé : comment être plus solidaires ?", notant au passage la qualité et le caractère innovant de leur contribution à l'amélioration de notre système de santé :

Julien Ballaire, Caroline Beauviche, Hemza Beladjeri, Mariella Boisset, Xavier Chailly ,
Anthony Coulon, Bertrand Descours, Célia D'hervé, Daphnée Dudemaine, Ambroise Favrie,
Maïté Fort, Eve Guillaume, Julian Guymare, Adil Himidi, Jessy John, Floriane Léon, Mohamed Rachid,
Lisa Ribeau, Marie Schuhmacher, Aurore Velghe, Ambrine Wiart.



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ

